

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUILLIERS EN DATE DU 9 JUIN 2023

Le 9 Juin 2023, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de GUILLIERS, convoqué en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. LEMAZURIER Joël, Maire.

Présents : M. LEMAZURIER Joël, Maire, Mmes ARSEL Magali, CERVEAUX Claudine LE TURNIER Lydie, MEYER Laurence, SILVESTRI Christiane MM : CARRET Julien, HOSPOD Jean-Jacques, WILLIAMS David.

Excusé ayant donné procuration : M. CATHERINET David à Mme ARSEL Magali, M. DUBOIS Bruno à Mme LE TURNIER Lydie, M. GOURVENEZ David à M. LEMAZURIER Joël.

Excusé : M. SIMON Samuel.

A été nommée secrétaire de séance : Mme MEYER Laurence.

1. Désignation des délégués et suppléants du Conseil Municipal aux élections sénatoriales

Monsieur le Maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants. Les candidats pouvant se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral). Chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, M. le Maire a constaté que 1 liste de candidats a été déposée.

Il a ensuite été procédé au scrutin. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Résultats de l'élection :

Nombre de conseillers présents et représentés : 12

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 12

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le Bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Liste « Lydie LE TURNIER » :

Suffrages obtenus 12

Nombre de délégués obtenus : 3

Nombre de suppléants obtenus : 3

Monsieur le Maire a proclamé les résultats de cette élection comme suit :

Sont élus dans l'ordre suivant : Lydie LE TURNIER, Joël LEMAZURIER, Claudine CERVEAUX, David GOURVENEZ, Magali ARSEL, Jean-Jacques HOSPOD.

2. Informations diverses

Madame LE TURNIER a informé du départ de Véronique CLOUP du poste de cheffe d'équipe du service technique, la commune ayant mis fin à son contrat avant la fin de la période d'essai. Un nouvel agent prendra ses fonctions courant du mois d'août sur le poste de cheffe d'équipe du service espaces verts (Mme Margaux SPOR). Un deuxième poste de renfort saisonnier pour ce même service, vient d'être pourvu (M. Thomas DA SILVA).

Au niveau du restaurant scolaire, Mme Elisabeth MOINE assure actuellement le remplacement de Mme Ingrid THIOURT en congé parental.

Monsieur le Maire a indiqué qu'un conseil municipal se tiendrait avant la fin du mois de juillet. Deux délibérations sont déjà inscrites à l'ordre du jour, à savoir : la location d'une parcelle concernant l'antenne téléphonique ORANGE et la reprise et cessions de communs de village à Riolo.

Fait à Guilliers, le 9 juin 2023

Le Maire,

Joël LEMAZURIER



La Secrétaire de Séance,

Laurence MEYER